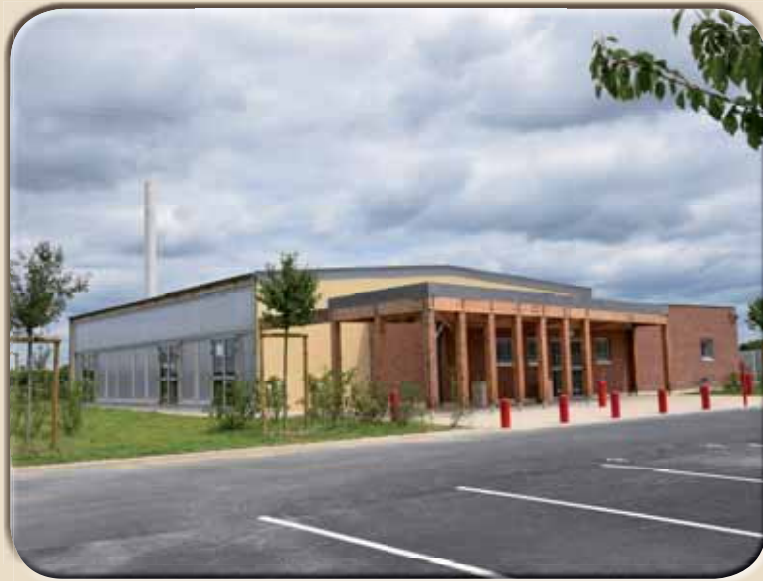


Vivre à VILLERON



Retrouvez l'ensemble des informations
et actualités de la commune de Villeron sur :
villeron.fr





SOMMAIRE

- p 2-3** Édito
- p 4-5** Vie scolaire
- p 6-7** Centre de loisirs
- p 8** Communauté d'agglomération
- p 8-13** Vie en société
- p 13-14** Infos communales
- p 15-16** Travaux
- p 16-20** Vie associative

Titre du Journal :
VIVRE à VILLERON
Périodicité : Janvier, juin, Octobre
Directeur de la publication :
Dominique KUDLA
Comité de rédaction :
Sylvie MORAT, Carole LEFEVRE
et Benoît BAZIER
Imprimeur : J.B. Impressions,
60 128 Plailly

ÉDITO



Chers administrés,

Recevez tout d'abord mes amicales salutations.

Afin d'éviter la propagation d'informations non maîtrisées et plus proches des brèves de comptoir que d'une sincère compassion, je tiens à vous préciser que j'ai subi une lourde intervention chirurgicale le 10 mai qui m'a retenu quelques jours hors de Villeron.

En prévision, j'avais pris soin de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que mes collègues salariés et vos élus puissent assurer le suivi des dossiers et assumer, entre autres, le bon fonctionnement des élections européennes. Ils n'ont pas failli et je les en remercie.

Les dernières consultations auprès de mon chirurgien, n'ayant relevé aucune complication post opératoire, j'ai rapidement repris mes activités de maire à mon domicile dans un premier temps, et je peux donc continuer le travail entamé il y a plus de 5 ans avec mes collègues, une mission qui commence à porter ses fruits et devient visible auprès de la population.

En voici un rapide tour d'horizon.

En couverture figure une photo de la salle polyvalente et de l'espace vert qui l'entoure. Cet équipement a été livré avec 9 mois de retard, à cause d'une entreprise qui a fait preuve d'un comportement irresponsable et du cabinet d'architectes qui n'a pas suivi mes instructions pour dénoncer le marché pensant un peu naïvement qu'un arrangement amiable serait possible.

Cela n'a pas été le cas et la commune a donc lancé une démarche en contentieux à l'encontre de l'entreprise défaillante.

Cela nous aura servi de leçon et des consignes de rigueur ont été rappelées à chacun des intervenants qui construisent actuellement l'école maternelle dont vous apercevez aussi le projet en page de couverture.

Pour l'instant, tout semble bien se dérouler et les

élèves de maternelle devraient pouvoir prendre possession de ces nouveaux locaux après les vacances de la Toussaint.

Les deux salles de classes (préfabriquées) adossées à l'ancien groupe scolaire seront bien, quant à elles, remplacées dès le mois de juillet.

Bien entendu, la vie d'une commune comme celle de Villeron est en perpétuel mouvement. Il nous faut entre autres, subir les diktats de l'Etat et certaines aberrations, comme celle de ne pas prendre en compte, dès 2020, la population issue du dernier recensement. Je vais à nouveau m'en exprimer au Chef de cabinet du Président de la République en lui adressant un courrier.

Nous allons également délibérer sur une modification simplifiée de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Il nous faut également envisager les embauches nécessaires aux départs en retraite des agents et réfléchir au renfort du service technique en veillant à faire les bons choix.

Malheureusement, certains individus demandeurs d'emplois, pensent plus aux avantages sociaux qu'au travail à produire et, n'ont même pas la reconnaissance du ventre une fois embauchés.

Nous ne ferons donc plus preuve de complaisance, lors des futures embauches.

Notre village continue son développement conformément au permis de construire accordé en 2014. Ainsi, la construction des dernières habitations FRANCE PIERRE au nord du programme verra la construction de 55 pavillons et 33 appartements. Le chantier a d'ailleurs été clos et les travaux de VRD devraient bientôt commencer.

Une édition spéciale a été distribuée aux résidents des « Vergers de Saint Germain » afin de les informer. Ce tract mentionnait d'autres recommandations dont vous retrouverez le fac-similé dans la rubrique « Vie en Société ».

Nous y évoquons, entre autres, les problèmes rencontrés par l'Association Syndicale Libre (ASL) des propriétaires de pavillons construits par Nexity qui sont confrontés à de nombreux désordres relevant du service après-vente de ce constructeur qui s'est révélé à termes plus que négligeant. Le flou savamment orchestré entre les missions relevant de ce service après-vente et celles du syndic maison mis en place par Nexity, ont placé l'ASL dans une position délicate alors que les obligations de l'Association Syndicale Libre relevaient juste de la gestion de quelques espaces privés, d'une antenne collective, de l'éclairage public, etc... La Mairie a dû intervenir pour appuyer ces propriétaires et la décision a été prise de ne pas confier d'autres projets à Nexity sur notre commune.

Les travaux pour le mieux vivre aux Vergers de Saint Germain ont été en partie achevés.

Il reste encore du mobilier urbain à installer et un parking à réaliser par NEXITY (à l'emplacement du tas de terre derrière la boulangerie) qui pour le moment semble servir de décharge.

En ce qui concerne la Résidence Émile LECERF prévue dans le corps de ferme qui comportera des appartements en accession à la propriété, je vous donnerai plus de précisions dans le prochain bulletin.

La vie sociale a également été rythmée par les tournois sportifs de l'Association Sports et Loisirs (ASL), le carnaval et son bonhomme conçu par Monsieur Didier COULON, l'exposition artistique portée par Monsieur Daniel DOUY, la brocante organisée par l'association REVES et enfin la fête foraine.

La réalisation du blason de la commune par les membres de la section mosaïque de l'Association Sports et Loisirs de Villeron commence à prendre tournure.

J'espère vous avoir éclairé sur la vie communale et vous donne rendez-vous à l'occasion de la kermesse où j'aurai le plaisir de retrouver Claire DINTZNER la Directrice de l'école qui a également subi une intervention chirurgicale et devrait pouvoir se déplacer à nouveau à cette occasion.

Mes pensées vont également à d'anciens collègues élus, une salariée et sans doute des administrés qui luttent actuellement contre la maladie. A chacun d'eux, je souhaite bon courage.

Bonne lecture, à bientôt.

Le Maire,

Dominique KUDLA

Tracer le sillon et maintenir le cap, telle est la devise des membres du Conseil Municipal.



Dernière minute

J'ai rédigé mon éditorial avant le déroulement de la brocante.

Je n'ai pas spécialement de temps à perdre dans des conflits inutiles provoqués par des personnes dont apparemment ce n'est que le seul souci.

Je me permets donc cet encart afin de répondre à la Présidente de l'association REVES qui semble avoir perdu tout sens de la mesure.

Je pense que nous sommes la seule commune où un maire se fait interpellé par un « responsable associatif » alors que c'est l'association qui bénéficie de la plus grosse subvention de la part de la commune et sollicite le plus le personnel communal pour ses organisations.

Cherchez l'erreur !

J'appellerai cela le coup de pied de l'âne

Je pense que je m'investis suffisamment pour ma commune pour ne pas subir d'attaques aussi basses de la part d'une présidente qui sous le couvert de son association crache son venin sans tenir compte des entretiens téléphoniques que nous avons eus pour que je lui explique ma décision.

J'ai refusé l'accès à la clairière pour des questions de sécurité que j'ai expliqué à cette personne, lui indiquant que la partie de parking ouverte au public et située face à la salle polyvalente répondait mieux au besoin et n'était pas plus éloignée de l'emplacement de la brocante.

Madame la présidente a voulu engager un bras de fer qui ne ressemble à rien sur un sujet mineur pour le maire de la commune qui a d'autres priorités et d'autres problèmes à gérer.

Dont acte !

VIE SCOLAIRE

Faune Explo

Comme chaque année, Monsieur BOYAVAL, conférencier depuis plus de 20 ans, est venu sensibiliser nos petits élèves de CP et CE1 sur l'environnement et notamment la protection des ours et les dangers du réchauffement climatique. Tout au long de la journée, les enfants ont pu visionner des films réalisés par Monsieur BOYAVAL, échanger autour du comportement des ours et de leur habitat. Un bel échange qui a su ravir et intéresser tous les enfants.



Château d'Ecouen

La classe des CM1/CM2 de Monsieur PONS et Madame DAELDYCK s'est rendue au château d'Ecouen le 18 février. Au cours de cette sortie, les enfants ont pu visiter le Musée de la Renaissance. Ils ont beaucoup appris sur l'histoire du Château, « fait connaissance » avec le personnage d'« Anne de Montmorency » et ont pu admirer de nombreuses tapisseries, armures, sculptures... Une belle journée pour tous.



Croix Rouge

La classe des CM1/CM2 de Madame CHARLET a bénéficié d'une intervention de la Croix Rouge le 18 mars. Cet atelier avait pour objectif d'enseigner les premiers gestes de secours et de sensibiliser les élèves sur l'attitude à adopter en cas de danger. Ils ont également appris à prévenir les secours en cas de besoin.

Sécurité routière

Le jeudi 16 et vendredi 17 mai, les élèves de CM1/CM2 ont participé à une journée de sensibilisation à la sécurité routière, encadrée par la police municipale de Louvres.

Le matin, les classes ont abordé la théorie : panneaux de signalisation, dangers de la route, comment se comporter à pieds ou à vélo etc.



L'après-midi, ils ont pu appliquer la théorie, en vélo, à travers un parcours dans la cour de l'école. Les élèves devaient circuler tout en respectant la signalisation (stop, feu, passage piéton, rond-point...) et en écoutant les consignes des policiers.

Suite à cette journée, les enfants ont passé une épreuve théorique afin de valider leur APER (Attestation de Première Education à la Route) et obtenir leur permis piéton et cycliste.



Exposition artistique

Les enfants de l'école sont allés à l'exposition organisée par la municipalité et l'association REVES.

Ils ont pu admirer de nombreuses œuvres (sculptures, peintures, maquette...) Des ateliers ont été proposés aux enfants. Un peintre est venu leur expliquer les différentes techniques de peintures existantes et un atelier autour de la presse à taille douce a été organisé.

L'équipe pédagogique remercie les peintres présents le lundi pour leur invitation mais aussi pour les ateliers mis en place spécialement à leur attention.



Représentation au Théâtre des Hirondelles

Au cours de cette année scolaire, Madame DAELDYCK a développé le projet d'initier sa classe des CM1-CM2, aux arts de la scène, par le biais du théâtre.



Après une représentation devant les autres élèves de l'école, les enfants sont de nouveau montés sur les planches de l'ancienne salle des fêtes, rebaptisée pour un soir « Théâtre des Hirondelles », ce vendredi 24 mai, afin de se produire devant leurs familles.

Les enfants ont eu la gentillesse d'inviter Monsieur le Maire. Empêché par des ennuis de santé, Dominique KUDLA n'a pas manqué de leur adresser une lettre de remerciements et d'encouragements.

Tout au long des scènes jouées par les enfants, nous pouvions constater la concentration et le travail fourni, dont certains montrent une aisance et un talent évident.

Les parents présents étaient ravis de voir leurs enfants s'épanouir dans cet exercice.



Nous ne pouvons donc qu'applaudir chaudement cette troupe de comédiens en herbe, et féliciter Madame DAELDYCK qui a su démontrer que les enfants pouvaient s'approprier l'art théâtral avec brio.

A la fin de la représentation, les spectateurs ont eu droit à une dernière attention, puisque les élèves ont repris la célèbre chanson de Pierre Perret : « Lily ».

Benoît BAZIER



CENTRE DE LOISIRS

Les vacances de février

Pour ces vacances nous avons accueilli en moyenne vingt-six enfants, ils se sont consacrés à différentes activités (décoration de la salle, des skieurs, les primaires ont pu aller faire du badminton...)



Nous sommes allés au **Jump city** de Roissy en France

A notre arrivée nous avons été pris en charge par un animateur pour un petit échauffement avant d'aller nous amuser aux trampolines de plusieurs tailles et de formats différents, d'aller faire le parcours Ninja et sauter dans la piscine de mousse.



Les vacances de mai

Durant cette période, nous avons eu un effectif d'une vingtaine d'enfants.

Nous avons travaillé la première semaine sur le thème du cheval. La deuxième semaine les enfants ont fait des mobiles de coccinelles de soleil.

Le vendredi 26 avril nous avons passé une journée au **centre équestre La Crinière** à la ferme de Choisy-aux-Boeufs à Vémars.

A notre arrivée, nous avons été accueillis par Lionel, le Directeur du centre équestre, et par Max et Marie les entraîneurs.

6

Nous avons fait deux groupes : les maternelles avec Marie et les primaires avec Max.

La matinée a débuté par la visite des écuries et comment seller le poney avant de pouvoir monter.



Avant la pause du midi, les enfants sont allés nourrir les chevaux.

L'après-midi, nous avons fait de petits jeux à cheval. Les primaires ont pu faire une initiation d'équitation : apprendre les trois allures le pas, le trot et le galop avec Max.



Les mercredis

Les mercredis, les enfants s'amuse dans les différents espaces ; cuisine, poupées et voitures avant de commencer les activités (jeu de société, perles, et travaux manuels). Et pour les plus grands des activités sportives comme le badminton et le volley sont proposées.



Nous remercions Monsieur **VORMS** pour sa superbe prestation, l'apparition des Colombes, les tours de magie. Les enfants comme les grands ont beaucoup apprécié.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Charte Qualité 2019

Le 7 février dernier, 50 artisans originaires du territoire de « Roissy Pays de France » étaient réunis au siège de la Communauté de Communes Roissy Pays de France à l'occasion de la traditionnelle remise des diplômes du label « Charte Qualité », sous le patronage des Chambres de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise et de Seine et Marne et Roissy Développement.

Trois chefs d'entreprise installés à Villeron ont pu recevoir cette distinction, créée en 2014 pour valoriser le travail des artisans qui en bénéficient. Tous sont labellisés pendant un an, avec la possibilité de conserver leur certification d'année en année.



C'est ainsi que la **société SAGA CHOCOLAT** était récompensée pour la 4ème fois, la **société Nord Carrosserie Peinture du groupe LENORMANT**, pour la 2ème fois dans la « Catégorie Confiance » et la **société EUROTECHNIC ACTION** pour la 3ème fois, avec un degré de performance valorisé, « Catégorie Performance ».

Pour obtenir leur certification, les lauréats doivent se plier à l'analyse d'un expert et accepter d'optimiser leur organisation. La démarche comprend ainsi un audit réalisé par un conseiller de la **CMA 95 et 77**.

À la clé, un rapport sur les points forts de l'entreprise, sur ses axes d'amélioration, ainsi qu'un plan d'action à mettre en place. À travers 3 modules : « Confiance », « Performance » et « Excellence », les lauréats peuvent mesurer leur progression en matière d'accueil du client, de management et de développement durable. S'ils répondent à tous les critères du label, ils reçoivent alors la certification « Charte Qualité ».

Une démarche qui a séduit **Monsieur MORILLON** de la société SAGA CHOCOLAT et **Didier CABARET**, ainsi que les établissements **LENORMANT** qui se sont pris au jeu afin d'obtenir ce précieux sésame.

Sur les 50 lauréats, seuls deux ont obtenu la certification Performance. En ce qui concerne la certification Excellence, les contraintes sont telles que les entreprises ont beaucoup plus de mal à l'obtenir.

Messieurs Christophe DUPUIS et Dominique KUDLA représentaient la commune à cette remise de diplômes, ce qui est toujours apprécié par les récipiendaires.

Dominique KUDLA

VIE EN SOCIÉTÉ



Recensement de la population 2019

En tant que Coordonnateur du recensement de la population, avec Madame Catherine BONNAY, j'ai fortement apprécié l'implication et la ténacité des agents recenseurs. En effet, dans un premier temps, ils ont pu se libérer afin de pouvoir assister aux formations encadrées par Madame STEINMETZ de l'INSEE. Puis dans un second temps, ils ont su mettre en place des tournées à différents horaires de la journée, incluant soirs et week-end, afin de s'adapter aux emplois du temps des habitants et ceci dans des conditions météorologiques souvent ingrates, en cette période hivernale.

Tout cela a permis d'obtenir une forte participation des familles villeronaises et d'atteindre **98,6% de foyers recensés**.

Il ressort, après ce recensement, que la population actuelle s'élève désormais à **1493 habitants**.

Nous espérons que ce chiffre sera rapidement pris en compte par les services de l'Etat, afin de nous attribuer les dotations conformes aux charges réelles auxquelles nous faisons face pour réaliser les équipements nécessaires au bien-être de tous les villeronais.

Vivre à VILLERON

Information aux résidents des Vergers de Saint Germain.

Chers Administrés,

Il nous a semblé opportun de vous communiquer deux informations importantes en ce qui concerne votre cadre de vie dans les mois qui viennent, à savoir les travaux qui vont débiter dans la partie Nord de notre village.

Démarrage des travaux pour la suite du Programme des Vergers de Saint Germain

Le permis de construire signé en 2014 pour la création dans notre village du lotissement des Vergers de Saint Germain dans lequel vous résidez aujourd'hui comportait, pour rappel, 2 tranches de travaux distinctes. Comme vous le savez, deux constructeurs y interviennent : Nexity et France Pierre pour des livraisons de logements étalées entre le 2ème trimestre 2017 pour les premiers arrivants et le 1er trimestre 2021 pour les derniers.

Les logements Nexity sont d'ores et déjà entièrement livrés et depuis le 15 avril, comme vous avez pu le constater, la société France Pierre poursuit l'aménagement de la partie Nord.

Afin de limiter autant que possible les nuisances liées à ces travaux, la Mairie a donc mis en place, conjointement avec France Pierre, une organisation de chantier de telle sorte que le trafic routier s'effectuera essentiellement par l'arrière de la nouvelle salle polyvalente grâce à une piste spécialement créée. Cela étant, et en dépit de notre vigilance, il est possible que vous soyez malgré tout confrontés à quelques nuisances incontournables pour lesquelles nous comptons sur votre compréhension.

Aménagements extérieurs de vos propriétés

La Mairie a été interpellée par l'Association Syndicale Libre de copropriété (ASL) en ce qui concerne l'absence de service après-vente de la part du syndic désigné par Nexity pour la gestion du lotissement. Nous avons également été sollicités à propos de la multiplication des abris de jardin, des voiles ou des panneaux pour occulter les vis-à-vis. Si nous comprenons le besoin de chacun d'avoir un peu plus d'intimité, il est important de rappeler que ce type d'installations est soumis à des règles afin de respecter les droits de chacun.

Si nous soutenons pleinement l'Association Syndicale dans sa démarche pour solutionner ce défaut de syndic, nous ne pouvons pas pour l'instant intervenir en ce qui concerne les installations disparates désignées plus haut, dans la mesure où la rétrocession de ce lotissement à la Mairie reste soumise à une demande de conformité que doivent produire les deux promoteurs. Or, un contentieux avec l'un des propriétaires de la partie France Pierre empêche le promoteur de nous remettre ce document officiel.

Cette situation bloque de fait la mise en place d'un règlement intérieur en ce qui concerne, entre autres, **les possibles aménagements extérieurs qui restent toutefois soumis aux règles d'urbanisme en vigueur** *.

Soyez assurés que sur ces deux sujets, la Municipalité fait tout ce qui est en son pouvoir pour trouver des solutions de bon sens, dès lors que des déclarations de travaux ou permis de construire seront déposés en mairie.

Dès à présent nous vous remercions de votre patience et nous nous tenons à votre disposition pour toute question complémentaire.

**Le Maire, Dominique KUDLA
et son Conseil municipal**

* pour rappel :

Quelle que soit la nature des travaux que vous souhaitez entreprendre, il est nécessaire de vous rendre en mairie afin de prendre connaissance du Plan Local d'Urbanisme.

En effet, ce document est le seul à faire foi dans le cadre de la réglementation d'urbanisme. Notamment concernant la pose d'abris de jardin.

Sachez qu'il est obligatoire de demander une autorisation auprès de la mairie pour les cas suivants :

Surface de l'abri de jardin et emprise au sol	Hauteur inférieure ou égale à 12 mètres	Hauteur supérieur à 12 mètres
Inférieures à 5m ²	Aucune autorisation	Déclaration préalable de travaux
Entre 5 m ² et 20 m	Déclaration préalable de travaux	Permis de construire
Supérieures à 20m ²	Permis de construire	Permis de construire

Par ailleurs, il est impératif de déclarer ces bâtiments à votre assureur !

Carnaval des petits Villeronnais

Ce samedi 30 mars, Villeron a endossé ses habits de carnaval. Pour l'occasion, de nombreux villeronnais étaient présents pour déambuler autour du bonhomme confectionné par **l'Association Parents villeronnais** et sous la houlette de **Didier COULON**. Cette année, les parents d'élèves avaient lancé un concours de dessins à l'école des Hironnelles, afin que les élèves puissent orienter le nouveau thème. A l'issue, le monde des robots l'a emporté d'une courte tête sur celui des licornes.

Ainsi, c'est sous les traits de Wall-E, personnage attachant de Disney Pixar, que les enfants ont pu découvrir le bonhomme carnaval. Celui-ci a d'abord été fabriqué chez Monsieur et **Madame TRETARRE**, puis assemblé dans les ateliers de la **société Eurotechnic Action**, rue de l'Ormet.

Après avoir chaussé ses chenilles, Wall-E s'est fait accompagner par la fanfare du **Western Band de Seugy**, pour une tournée dans les rues du village.

Comme de coutume, l'aventure s'est terminée dans le parc du Jardin Carré, où tous ont pu profiter d'une démonstration de danse, ainsi que d'une animation participative de **la troupe « Danse du soleil »**.

Le bonhomme carnaval a donc tiré sa dernière révérence, invitant les participants à se rejoindre dans la cour de l'école pour prendre le pot de l'amitié, offert par la municipalité.

Un grand merci à toutes les personnes qui mobilisent leur temps et leur énergie pour ce moment de fête, ainsi qu'aux forces de l'ordre qui œuvrent pour que la manifestation se déroule en toute sécurité.

Il convient enfin de saluer le travail de **Robert DELPIT**, venu prendre photos et vidéos, afin de mettre en valeur l'événement.

Benoît BAZIER



Communiqué

RAPPEL CONSIGNES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Présentation à la collecte

Pour la collecte en porte-à-porte, les déchets végétaux doivent être mis dans un bac identifié «déchets végétaux» ou en fagots ficelés avec des liens naturels (ficelle, corde, raffia).



Herbe coupée,
feuilles, fleurs



présentées en bac identifié
avec l'autocollant
«déchets végétaux»



Branchages
diamètre inférieur
à Ø10 cm



max. 1,50 m x 50 cm
présentés en fagots
ficelés avec des
liens naturels



autocollant à coller
sur le couvercle et sur
la face avant du bac.

Attention aux erreurs



Sacs plastiques



Ordures ménagères



Gravats, ciment,
cailloux, tuiles,
terre et sable



Branches,
souches, troncs
diamètre supérieur
à 10 cm

Déchèterie

Sont acceptés :



Herbes coupées,
feuilles, fleurs...



Branchages



Branches, souches,
troncs, supérieurs à
10 cm de diamètre

Valorisation

Les déchets végétaux collectés en porte-à-porte ou déposés en déchèterie, suivent le même parcours.

Ils sont acheminés sur une plate-forme de compostage où ils sont broyés, arrosés et retournés tout au long du processus de décomposition (environ 6 mois).

Le compost obtenu est ensuite vendu aux professionnels et particuliers.

Pensez au :



Vous pouvez pratiquer
le compostage à domicile
ou en pied d'immeuble.

Pour cela, retrouvez toutes les informations sur
notre site internet

Plus d'infos

www.sigidurs.fr



Syndicat mixte pour la Gestion et l'Incinération
des Déchets Urbains de la Région de Sarcelles

| Communiqué

Une rentrée scolaire éco-responsable

Préparer une rentrée scolaire (presque) zéro déchet c'est possible !

Voici quelques astuces et conseils pour la réussir.

Les 8 éco-gestes

1. Faites un inventaire des fournitures dont vous disposez déjà. La majorité des fournitures se réutilise : ciseaux, règle, cartable, taille crayons, protège-cahiers, classeur... De plus, les stylos, feutres, colles, gommes, crayons de papier peuvent se réutiliser d'une année sur l'autre. N'achetez que le stricte nécessaire, cela permet de faire également des économies.
2. Privilégiez l'achat de matériel solide qui pourra tenir plusieurs années : classeurs avec des coins renforcés, cartables, équerre et règle en bois ou métal plutôt qu'en plastique.
3. Privilégiez l'achat de matériel d'occasion, pour les cartables notamment. Renseignez-vous auprès des structures du réemploi près de chez vous (Emmaüs, Ressourcerie...).
4. Optez pour des fournitures rechargeables (stylo plume, porte-mine ...) mais vérifiez que les recharges sont facilement disponibles.
5. Achetez en vrac, dans les papeteries. Cela évite l'emballage inutile et permet d'acheter la juste quantité.
6. Achetez en lot, à défaut du vrac, permet de diminuer les emballages et de faire du stock pour les années suivantes.
7. Favorisez les fournitures labélisées « NF environnement ». Le papier recyclé et les cahiers sans couverture plastique mais entièrement en papier ou en carton sont plus facile à recycler.
8. Sensibilisez vos enfants sur l'impact que génèrent leurs achats sur l'environnement. Ils n'ont peut-être pas besoin d'une nouvelle trousse chaque année ou d'un nouveau sac.

SIGIDURS

SYNDICAT MIXTE POUR LA
GESTION ET L'INCINERATION
DES DECHETS URBAINS
DE LA REGION DE SARCELLES

1 rue des Tissonvilliers
95200 SARCELLES
Tél. 01 34 19 69 70

Le petit +

Pour l'heure du goûter, utilisez une gourde en Inox ou en verre, ainsi qu'une boîte pour transporter votre goûter fait maison. Cela évite l'utilisation d'emballage superflus et donc générera moins de déchets.

LA VIE DU RAM

Les accueils jeux du RAM ont été rythmés cette année encore par le rire et les jeux des tout petits entre deux câlins réconfortants et les douceurs sucrées partagées lors de festivités.

Ces temps partagés, chaque vendredi matin, permettent aux tout petits de découvrir la vie en société, de l'approprier et de s'y essayer chacun à son rythme, selon son envie et ses besoins du jour, avec le soutien bienveillant de leur assistante maternelle.

Cette année les enfants ont participé à un atelier crêpes, ils ont aussi chanté, bricolé, écouté, ressenti, découvert, coopéré avec toujours autant de plaisir et d'entrain du haut de leur curiosité infinie...

Les émotions ont été partagées, racontées, exprimées, jouées (memory des émotions), mises en bouteille (fabrication de bouteille de retour au calme)...

Nos chansons préférées ont été dessinées, fabriquées (collage géant d'un masque de lion)...

Les histoires ont été écoutées avec avidité mais aussi touchées, peintes, dessinées, ressenties...

Elles nous ont même fait voyager jusqu'à la bibliothèque de Louvres où, Nadège, bibliothécaire, a eu la gentillesse de nous accueillir et de nous lire une « histoire animée »...

Et pour couronner tout ça, nous avons aussi pu nous fabriquer de jolis souvenirs en faisant la fête ensemble à la joie de tous :

- En famille lors d'un goûter de Noël et d'un conte proposé par Laure MURILLON, conteuse, de l'association Poussières d'Etoile,
- Et en petit comité pour la chandeleur, mardi gras et les anniversaires...

L'année au RAM touchant à sa fin pour les plus grands (prêts à s'envoler vers l'école), et les vacances arrivant à grands pas pour tous, nous profiterons encore de ces derniers instants ensemble en organisant notre pique nique annuel et notre kermesse de fin d'année... que nous vous raconterons à la rentrée...

Bonnes vacances !!!!



Camille FRIBOLLE,
Responsable du RAM, Educatrice de Jeunes Enfants



PARENTS : Si vous recherchez un mode de garde, ou si vous avez des questions concernant les démarches administratives, les aides financières relatives aux frais de garde ainsi que vos droits et obligations en tant que parents employeurs, le RAM propose également des temps de permanences administratives sur rendez vous à **la mairie de Villeron de 11H45 à 12H30 et de 13H30 à 16H30 chaque vendredi.**

Contact : Camille FRIBOLLE

Portable : 06 32 13 68 65 - Email : cfribolle@nouvelle-etoile.org

INFOS COMMUNALES

La carte d'identité à portée de clic

L'Etat simplifie les démarches pour obtenir votre carte d'identité en vous proposant désormais de remplir une pré-demande par internet depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Vous devrez pour cela créer un compte personnel sur le site officiel sécurisé de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Après avoir renseigné votre état civil et votre adresse vous recevez un N° de dossier à présenter dans les mairies du secteur équipées de bornes biométriques (Gonesse, Goussainville, Luzarches ou Roissy en France) avec les pièces justificatives nécessaires.

Par ailleurs, notez que c'est désormais **la Préfecture de Versailles (Yvelines) qui traite les demandes de cartes d'identité** en lieu et place de la Préfecture de Cergy Pontoise, ceci pour davantage de sécurité.



Alors que les premiers rayons de soleil pointent leur nez...

Le bien vivre ensemble passe par quelques règles incontournables, alors à toutes fins utiles, nous souhaitons en rappeler quelques-unes mais aussi faire appel au sens civique de chacun. Tout le monde aime profiter d'une grasse matinée mais aussi s'amuser entre amis n'est-ce pas ? Alors, que ce soit pour bricoler ou pour jardiner, n'oubliez pas que vous n'êtes pas seuls au monde... aujourd'hui le casse-pied c'est le voisin mais demain ce sera peut-être vous... Ainsi :



Les as du bricolage comme les mordus de la tondeuse peuvent s'adonner à leur sport favori :

- **En semaine : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**

- **Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h**

- **Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h et pour le jardinage uniquement de 16h à 19h.**

Les fêtards peuvent s'amuser autant qu'ils le souhaitent mais en respectant leur voisinage, sans provoquer de nuisances sur la voie publique et sans dégrader les espaces verts dont chacun souhaite pouvoir profiter aussi.

Différents arrêtés municipaux s'appliquent sur la commune – ils sont consultables en mairie et proscrivent notamment :

- Les feux et barbecues sauvages sur l'espace public,
- La consommation d'alcool sur la voie publique, de jour comme de nuit,
- La circulation des scooters et vélos sur les espaces verts. Les deux roues comme les rollers peuvent circuler mais sans gêner les autres usagers.
- Le manque de savoir-vivre de quelques possesseurs de chiens : ceux-ci doivent être tenus en laisse (encore plus ceux de catégorie 1) et ne rien oublier derrière eux après leur balade (rues et espaces verts compris). Pensez à ramasser les déjections de votre animal favori.
- L'abandon de déchets et autres détritiques sur les espaces publiques.



Concernant ce dernier point, nous rappelons aux villeronnais que différents jours de collecte sont en vigueur sur la commune et qu'une déchetterie est à leur disposition à Louvres.

Vous aimez vivre à la campagne alors respectez votre environnement et rappelez-vous que tout dépôt en dehors des jours de collecte peut faire l'objet d'une amende.

- Ordures ménagères : Mercredi après-midi (les bacs sont à sortir le matin de la collecte avant 12h)
 - Emballages et papier : Vendredi matin
 - Déchets verts : Mercredi (bacs à sortir la veille au soir)
- Gros volumes : 2ème lundis des mois impairs

Par avance, merci de votre vigilance.

Propriétaires et locataires de pavillons

Veillez désherber le long de vos clôtures afin de ne pas encombrer les trottoirs avec des mauvaises herbes.



Naissances

ARISTOR Jamal né le : 18 décembre 2018 à GONESSE (95)
SOW NOBLECOURT Nahla née le : 26 février 2019 à L'Isle-Adam (95)
LAURENT Liya née le : 19 avril 2019 à GONESSE (95)
HAMON Colleen née le : 15 avril 2019 à GONESSE (95)



Décès

Madame EL DIWANY Jacqueline.
Née le 18/07/1924 au CAIRE en EGYPT
Décédée le : 30/04/2019 à VILLERON à 94 ans.
Elle était la doyenne féminine de VILLERON



Quelques dates à retenir

29 juin 2019 : Kermesse et feu d'artifice



Recensement militaire

Tout jeune français doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit son anniversaire.



En prévision des prochaines vacances, nous vous rappelons que vous avez la possibilité de faire surveiller votre domicile par la Police Intercommunale qui effectue des rondes sur la commune. Nous vous invitons à venir retirer l'imprimé prévu à cet effet en Mairie que vous adresserez ou déposerez directement à la Police Intercommunale, 72 heures avant votre départ en vacances à l'adresse suivante :

POLICE INTERCOMMUNALE CARPF

Immeuble le Coudray – 32, rue de la Briqueterie - 95380 LOUVRES
Tél. 0 800 88 21 23 ou auprès de la GENDARMERIE : 17

TRAVAUX

Entretien des espaces verts

Comme nous l'annoncions dans le dernier bulletin, nous continuons à équiper nos agents pour qu'ils puissent procéder à l'entretien des espaces verts de façon efficace et plus confortable. Le dernier achat s'est porté sur une tondeuse autoportée.

Nous avons confié pour une année renouvelable l'entretien de l'espace vert autour de la salle polyvalente à la **Société Val d'Oise Jardins** qui en a assuré la création.

Comme nous le faisons depuis de nombreuses années, c'est **Monsieur TOURNEMOLLE** qui assure la tonde des talus ainsi que la taille des haies qui bordent la rue menant à la ferme de Vaulerant.

Quant à la **société JARDIPARC**, nous l'avons chargée cet hiver du bêchage de tous les parterres et pieds de haies.

Nous sommes à la recherche d'un troisième agent technique pour faire face à l'accroissement de la charge de travail.

Nous en profitons pour saluer **Jérémy PIGEON** qui a rejoint les effectifs de la commune le 1er avril.



Salle polyvalente

Après bien des déboires, nous voyons enfin le bout du tunnel.

Nous avons retenu la **société ESTRADÉ** afin de remplacer les panneaux en polycarbonate qui avaient été mal posés et engendraient de grosses infiltrations d'eau lors de fortes pluies. Les tests ont été concluants.

La **société MORO** qui avait posé les auvents au-dessus des portes d'entrée a donc été amenée à les démonter afin de refaire une étanchéité parfaite.

Le 29 mai, la même société a achevé la pose des derniers éléments constituant la cloison centrale.

Nous avons enfin pu faire passer la Commission de sécurité statuant sur la conformité des Établissements Recevant du Public, le 7 mai, afin d'obtenir un avis favorable pour assurer l'ouverture au public de cet établissement.



C'est la fin d'une longue et pénible aventure exposée dans l'éditorial.

La **société Val d'Oise Jardins** qui avait obtenu le marché espaces verts et plantations s'est bien acquittée de sa tâche.

École maternelle

Les travaux de construction de l'école ont démarré en novembre et avancent conformément au planning malgré quelques intempéries.

Fort de l'expérience de la salle polyvalente, nous avons essayé de border au maximum ce chantier pour éviter tous désagréments avec les fournisseurs et les entreprises retenues.

Pour l'instant, tout semble bien se passer. Chaque semaine nous voyons l'évolution du bâtiment par la pose spectaculaire des différents panneaux qui constituent la carcasse de l'école et les cloisons intérieures.





L'entreprise ADM, charpente et couverture qui effectue cette pose, travaille avec sérieux et efficacité. Au moment où cet article est rédigé, elle achève la pose des poutres de la charpente.

La mise en place des panneaux constituant la toiture aura lieu à partir du 11 juin.

L'entreprise GRECO CALABRESE, qui a effectué tous les travaux de terrassement et de maçonnerie du gros œuvre, travaille actuellement à la remise en état des murs des anciens bâtiments que nous avons conservés.

Travaux rue du Général François Léon ORMANCEY

A la suite d'une sollicitation de la municipalité, le service voiries du Département du Val d'Oise a aménagé deux chicanes avec parkings de stationnement afin d'apporter plus de confort aux riverains et ralentir la circulation.

Il semblerait que ce ne soit pas suffisant, mais il est difficile d'assurer le maximum de confort aux abords des résidences de chaque administré.

Quant à la vitesse, nous n'avons aucun moyen de pression sur les délinquants hormis les contrôles de vitesse qui sont toutefois aléatoires.

Il s'agit d'un manque d'éducation des automobilistes, dont certains habitent le village, sur lequel il est difficile d'agir malheureusement.

Antenne téléphonie mobile Orange

Vous avez pu constater que cette antenne avait été dressée derrière la salle polyvalente.

Elle apportera à terme (dans quelques mois) une couverture téléphonique plus performante.

Malheureusement la société qui effectue cette installation prend du retard dans la mise en service à cause d'un retard pris chez ENEDIS pour l'alimentation électrique.

La réalisation de travaux devient un vrai parcours du combattant sur lequel nous nous usons.

Dominique KUDLA



VIE ASSOCIATIVE

R.E.V.E.S.

Soirée Carnaval – 16 Mars 2019

Que dire de cette soirée qui est toujours la plus attendue. Plus les années passent et plus les adhérents s'investissent et prennent du plaisir à imaginer le déguisement qui leur permettrait de ne pas être reconnus. Bien évidemment il y a de plus en plus d'inventivité et de créativité et chaque personne déguisée est accueillie comme une star sous des applaudissements qui feraient rougir n'importe quel habitué.

Après cet accueil enthousiaste, chacun a pu prendre l'apéritif de son choix et la soirée s'est prolongée dans une ambiance détendue autour d'un buffet très varié.

Puis, comme toujours, la musique de notre DJ, Monsieur MIGNON, a permis à tous d'endiamer la piste, permettant aux nombreux danseurs de montrer leurs talents sous les regards toujours bienveillants.

Nous remercions tous nos adhérents pour leur participation qui fait de ce moment une soirée inoubliable, appréciée et attendue par tous. Ce succès est à la hauteur de votre implication, organisateurs comme participants !



Brocante – 2 Juin 2019

Que dire de notre traditionnelle brocante qui rencontre de plus en plus de succès !!!

Il s'agissait de sa 10ème édition, pour le plus grand plaisir de tous. Elle attire des habitués et aussi des curieux qui ont appris par le bouche à oreille que cette brocante est conviviale et agréable, que l'accueil y est exceptionnel. Et oui, c'est une grande satisfaction pour tous ces adhérents qui s'impliquent comme ils le peuvent dans la mesure de leurs possibilités. Les membres du Conseil d'Administration de notre association travaillent comme des acharnés pour l'organisation, mais les adhérents eux font un travail tout aussi important en étant présents, que ce soit sur le stand buvette ou comme vigiles pour la sécurité de tous.

Alors un grand merci à eux, sans qui nous ne pourrions faire une telle manifestation et également merci à la commune de permettre cette brocante qui accueille une grande majorité de Villeronnais.

EXPO DE PEINTURE 2019 & JOURNÉE LES PEINTRES DANS LA RUE

Des œuvres pour tous les goûts

Cette expo 2019 fut encore une belle réussite grâce à la variété des œuvres présentées : tableaux peints, bien entendu, mais aussi photos, sculptures, maquettes, tableaux en galets... de quoi ravir les visiteurs pour ces 2 jours consacrés à l'Art sous toutes ses formes.

Ouverte dès le vendredi 3 mai, le vernissage de l'exposition a eu lieu le samedi 4 mai à 18 h et a vu intervenir successivement le Maire, **Dominique KUDLA** (puisque la Mairie soutient cette initiative depuis plusieurs années maintenant), **Clarinda DIAS**, Présidente de l'Association REVES et Monsieur **Daniel DOUY**. Ils ont ensuite laissé la parole à Monsieur **JP. EMERY** (Artiste peintre de Roissy-en-France) pour rendre hommage à Auguste POIROT, artiste et ami récemment disparu qui était un fidèle de l'exposition villeronnaise depuis sa création.

Les jours suivants ont permis d'accueillir villeronnais et visiteurs extérieurs mais aussi les enfants de l'école (voir article dans la rubrique Vie Scolaire). La Journée des Peintres de la Rue s'est quant à elle transformée en Journée des Peintres « à l'abri de la salle des mariages » en raison de la météo peu clémente. Mais comme chaque année, les participants ont comme toujours été inspirés et de beaux tableaux ont été réalisés à cette occasion.

Sylvie MORAT



Auguste POIROT

En 1940, alors que son frère se bat dans les rangs de l'armée française, Auguste, Lorrain frontalière, est enrôlé de force dans la Wehrmacht. Il est de ceux qu'on a appelé les « malgré nous ». Engagé sur le front Russe, pour échapper à l'intégration dans la Waffen-SS, il déserte en plein combat. Après un long périple, il parvient à Londres où il se présente au Général de Gaulle. Il s'engage dans les Forces Françaises Libres et combat jusqu'à la victoire.

Entre-temps son père est enrôlé à son tour dans les réserves de la Wehrmacht. Imaginez le drame de la situation. Peu de personnes peuvent se vanter d'avoir accompli autant d'actes héroïques. Auguste a choisi spontanément les chemins de l'honneur. Nous lui devons tous une part de notre liberté.

Tout ce qu'il touche devient passion. Il pratique le tir à l'arc : il est champion de France. On retrouvera la précision et la concentration dans une autre passion : la peinture. Il aime particulièrement les oiseaux. Il les représentera un nombre incalculable de fois dans ses œuvres.

Très actif, il est présent dans une quantité de salons artistiques d'Ile de France et de Picardie. C'était un fidèle de l'exposition de Villeron à laquelle il participait tous les ans depuis sa création.

Discret, souriant, disponible, Auguste comptait beaucoup d'amis. Particulièrement dans le monde artistique. Il laisse un souvenir profond chez les peintres.

Discret, souriant, disponible, Auguste comptait beaucoup d'amis. Particulièrement dans le monde artistique. Il laisse un souvenir profond chez les peintres.

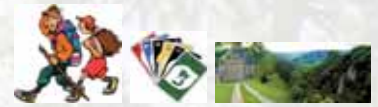
Jean-Pierre EMERY



VIE ASSOCIATIVE



CLUB « LES GENS HEUREUX DE VILLERON »



Après deux mois de vacances, le Club des gens heureux a repris ses activités tout les lundis à 14h30.

Le 28 janvier 2019 a été l'occasion de nous retrouver pour notre Assemblée Générale.

Madame Danielle CANTEAU nous ayant fait part de sa démission de son poste de secrétaire, il a été procédé au renouvellement partiel des membres du bureau qui se compose désormais comme suit :

Présidente : Madame Marie Andrée BLIRANDO,

Trésorière : Madame Chantal MASOYER,

Trésorière Adjointe : Madame Josiane GERBE,

Secrétaire : Madame Marie-Jo BEILLER.

Ce même jour, ont été évoqués des idées de sorties, telles que ; Bruges, Saint Quentin, le Château de Blois et celui de Malmaison, le Puy du fou : autant de pistes que nous allons donc étudier pour les mois à venir.

En matière de voyages, après avoir visité L'Andalousie, et la Croatie, nous avons retenu pour cette année, un séjour en Sicile qui s'effectuera fin septembre-début octobre.

Février a été l'occasion comme les années précédentes, de fêter la chandeleur, autour de crêpes que chacun de nous avait confectionnées, puis ce fut la Saint Valentin et sa raclette party, (photo 1, 2 et 3)

Cette année, en plus de nos lundis récréatifs et bowling, (photo 4) nous avons rajouté à notre panel d'activités des séances de cinémas (photo 5).

Nous sommes déjà allés voir «Qu'est ce qu'on a encore fait au Bon Dieu» avec Chantal LAUBY, Christian CLAVIER et les autres..., «Rebelles» avec Audrey LAMY, Yolande MOREAU et Cécile DE FRANCE, «Mon bébé» avec Sandrine KIBERLAIN et Yvan ATTAL, «Tanguy» avec Sabine AZEMA et André DUSSOLIER, «Le Chant du Loup» avec Omar SY, «Chamboule-tout» avec Alexandra LAMY et José GARCIA, et bien d'autres à venir.

En mars, nous avons testé la sortie «restaurant», souhaitée depuis longtemps par nos adhérents. Nous avons commencé par le «couscous» spécialité marocaine dégustée au restaurant « Le Marrakech » à Dammartin en Goële, Nous avons bien apprécié la qualité des mets et l'ambiance conviviale. (photos 6 et 7).

Nous avons également fêté les anniversaires de nos adhérents nés au premier trimestre, (photo 8) et plus particulièrement ceux de Maryse et de Danielle qui ont rejoint le clan des septuagénaires. (photo 9),

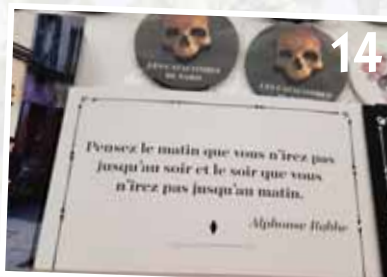
Au mois d'avril nous sommes allés visiter les «Catacombes» de Paris. Le parcours de visite, long de deux kilomètres, nécessite au moins 45 minutes. Les catacombes se présentent sous la forme de tunnels, (photo 10) à l'intérieur desquels la température est constamment de 14 degrés. Elles disposent de 130 marches descendantes et 83 montantes et le nom des catacombes est donné aux carrières aménagées, par analogie avec les anciennes nécropoles souterraines de Rome, même si les lieux n'ont jamais servi de sépulture directe et n'ont donc aucun caractère sacré. Les catacombes s'étalent sur près de trois cents kilomètres de galeries sur parfois trois niveaux de carrières.

La profondeur moyenne est d'environ vingt mètres (photo 11) sous le niveau du sol naturel.



C'est à la fin du XVIII^e siècle, pour faire face à la saturation des cimetières parisiens et aux problèmes croissants d'insalubrité, que la décision fut prise de déplacer les ossements (photo 12) dans une partie des carrières situées hors de la barrière d'Enfer du Mur des Fermiers Généraux, sous la plaine de Montsouris, appartenant alors au territoire de Montrouge. (photo 13, 14 et 15).

Christiane JACQUES



VIE ASSOCIATIVE



L'année sportive de la section Tennis de l'ASL Villeron se termine. Il est l'heure de dresser un petit bilan pour cette saison bien chargée. Tout d'abord, je vous demande de bien vouloir excuser mon absence lors des derniers cours jeunes à cause de petits problèmes de santé.

J'espère pouvoir leur assurer une fin d'année un peu plus festive.

Intervillages 2019

Nous avons clôturé notre tournoi inter-villages le Vendredi 10 Mai 19h30 au club de Roissy. Cette clôture fut suivie du verre de l'Amitié regroupant les capitaines de chaque équipe (MOUSSY le NEUF, MOUSSY le VIEUX, ROISSY, VEMARS). L'équipe de l'ASL Villeron réalise un bon résultat en obtenant une belle deuxième place en alignant 14 de nos adhérents. Pour ce tournoi qui se joue uniquement en double, nous avons pu composer différentes équipes (Double mixte, double femme, double homme). Félicitations à tous les participants, ce fut un plaisir de jouer dans des ambiances conviviales.

Peut-être, sera-t-on rejoint par un 6^{ème} club pour la prochaine édition qui sera organisée par Vémars.

Classement Final

MOUSSY le VIEUX	16 pts
VILLERON	13 pts
MOUSSY le NEUF	13 pts
VEMARS	10 pts
ROISSY	5 pts



Rencontre Femmes

Nouveauté cette année, nos licenciées ont eu une journée uniquement féminine le dimanche 7 avril, à ROISSY.

Cette journée qui s'est déroulée sur toute l'après midi, à l'initiative du club de Roissy a réuni 14 joueuses.

Tournoi Interne

Notre tournoi Interne organisé par Monsieur ORVAIN se terminera en septembre.

Ce tournoi commencé début janvier s'est déroulé en plusieurs phases.

Un petit championnat entre les 8 joueurs débutants, un autre entre 8 joueurs plus confirmés, puis 8 doubles équilibrés. A l'issue de ces petits championnats un classement sera fait.

La remise des récompenses de ce tournoi aura lieu fin septembre et sera suivie de notre traditionnel barbecue.

François PELERIN

Mosaïque

Comme prévu, la réalisation du blason de la commune en mosaïque a commencé.

Chacune à leur tour, les licenciées mettront leurs talents en œuvre pour finaliser au mieux ce travail long et minutieux.





VILLERON EN FÊTE

Villeronnaises, Villeronnais,

Vous vous communiquez, ci-dessous, le programme des festivités qui se dérouleront dans notre commune **le vendredi 28 juin et samedi 29 juin 2019**, à l'école des Hirondelles puis, Rue des Moulins pour le tir du feu d'artifice.

➤ **Vendredi 28 juin :**

• Spectacle « Les fils de cinéma », par les élèves de l'école élémentaire.

-à 17h45, accueil des enfants dans leurs classes,

-de 18h00 à 19h30, spectacle au tennis couvert.

➤ **Samedi 29 juin :**

• **Le matin :**

• Spectacle « Les fils de cinéma », par les élèves de l'école maternelle.

-à 10h30, accueil des enfants dans leurs classes,

-de 11h00 à 12h00, spectacle au tennis couvert.

• **L'après-midi :**

-vers 13h30, vente des tickets et enveloppes, ouverture des stands de la kermesse,

-à 17h00, remise des prix aux élèves de CM2, par Monsieur KUDLA, Maire de la commune et les membres du Conseil Municipal.

-à 17h30, tirage de la tombola.

• **En soirée :**

-à 22h30, rendez-vous rue des Moulins (face à la salle polyvalente) pour la distribution sur place des bracelets lumineux.

-à 23h00, tir du feu d'artifice.

Merci de vous déplacer nombreux à chacune de ces manifestations.



Arrondissement de Sarcelles - Canton de Goussainville

Prêtre d'adresse la correspondance à Monsieur le Maire, 25, rue St-Germain - 95380 VILLERON

Tel. : 01 34 68 15 00 - Fax : 01 34 68 27 20



CONCOURS DE PETANQUE EN DOUBLETTE

Le DIMANCHE 30 juin 2019

Inscriptions : A PARTIR DE 14 HEURES

Lancer du bouchon : A 14 HEURES 30

Lieu : BOULODROME DE VILLERON

Le concours est réservé aux seuls habitants de Villeron.

Il se déroulera sur cinq parties. Il sera procédé à un classement sur le nombre de victoires et sur la différence de points pour départager les égalités.

RECOMPENSES

Les trois premières équipes recevront un trophée pour chaque joueur.

Prix des inscriptions par joueur : 3 Euros
(Inscription gratuite pour les licenciés à l'A.S.L.)

RESERVEZ VOTRE JOURNEE ET VENEZ NOMBREUX

Cyrille GUILLAUME
Responsable de la section pétanque